



Lignes directrices pour remplir la Partie B Enquête annuelle de l'an 2003 sur les magasins à succursales



Objet de l'enquête :

La Partie B - Enquête annuelle de l'an 2003 sur les magasins à succursales sert à recueillir des données sur chacun des emplacements commerciaux pour lesquels les totaux combinés ont été déclarés à la Partie A - Enquête annuelle de l'an 2003 sur les magasins à succursales. Ces données sont utilisées pour établir des estimations touchant chaque emplacement commercial.

La Partie B sert à :

- recueillir des données sur chacun de vos emplacements commerciaux;
- éviter d'envoyer des questionnaires détaillés à chacun de vos emplacements commerciaux;
- préciser les emplacements commerciaux qui sont visés par la Partie A;
- mettre à jour les renseignements sur les emplacements qui sont considérés comme des composantes de votre unité commerciale visée par la Partie A.

À ce titre, veuillez utiliser la Partie B de concert avec la Partie A - Enquête annuelle de l'an 2003 sur les magasins à succursales.

Couverture :

Veuillez remplir la Partie B pour tous les emplacements désignés au verso de ce formulaire. Veuillez produire une déclaration pour les exploitations situées au Canada seulement.

Confidentialité :

Veuillez vous référer à la page couverture de la Partie A - Enquête annuelle de l'an 2003 sur les magasins à succursales pour des renseignements détaillés sur la confidentialité.

Accords de partage de données :

Des précisions supplémentaires sur le partage des données sont jointes à la présente trousse.

Lignes directrices générales :

Votre entreprise a été sélectionnée, à l'aide des renseignements conservés à Statistique Canada, pour recevoir la Partie B. Veuillez vous assurer que le numéro du questionnaire pour le rapport global (qui figure dans le coin supérieur gauche au verso du présent supplément) correspond au numéro de questionnaire indiqué à la section pré-imprimée de la page couverture de la Partie A. Si ces numéros ne correspondent pas, veuillez nous téléphoner au numéro sans frais suivant : **1 888 881-3666**.

Pour vous permettre de gagner du temps, des renseignements sont pré-imprimés pour chaque emplacement possédé et exploité par votre entreprise au cours de la période de déclaration visée par la Partie A. Veuillez vérifier les renseignements pré-imprimés et apporter les corrections nécessaires, au besoin.

Si des emplacements commerciaux ont été omis ou si vous avez fait l'acquisition de nouveaux emplacements qui ne figurent pas à la Partie B, veuillez inscrire le nom, l'adresse et les données pertinentes des nouveaux emplacements. Déclarer les emplacements situés au Canada seulement. S'il vous faut plus d'espace, veuillez annexer une autre feuille.

Pour les emplacements que votre entreprise a achetés ou vendus au cours de la période de déclaration, veuillez indiquer la date du changement dans la colonne « Veuillez indiquer les dates pour **l'année partielle d'exploitation** » du présent supplément.

Le total de tous les emplacements devrait correspondre aux montants déjà déclarés à la Partie A. Par exemple, le Total des revenus d'exploitation de la Partie B devrait correspondre au Total des revenus d'exploitation de la Partie A, à la page 2, question 8.

Si vous avez des questions concernant la façon de remplir le présent supplément, veuillez nous téléphoner au numéro sans frais suivant : **1 888 881-3666**.